

# Le Trait d'Union

Bulletin du secteur pastoral  
de St-Pierre de Bassens - St-Paulin de Carbon-Blanc

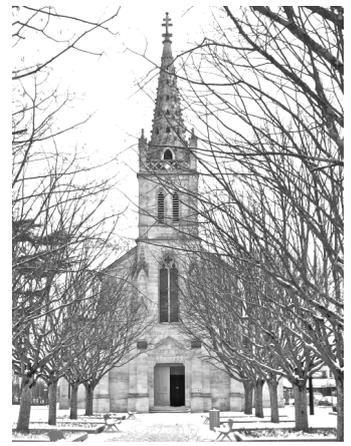
Accueil à Carbon-Blanc: lundi au samedi de 10h00 à 12h00

Presbytère de Carbon-Blanc : 05 56 06 21 51

e-mail : [eglise.cbb@free.fr](mailto:eglise.cbb@free.fr)

Blog : <http://secteurpastoralcbb.blogspot.com/>

**N° 96 - octobre/novembre 2012**



## Editorial

### L'année de la foi

L'Eglise a un nouveau thème de réflexion et d'approfondissement. Pendant un peu plus d'un an, c'est-à-dire depuis l'anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II, le 11 octobre dernier (50 ans du Concile : 1962-2012), jusqu'à la fête du Christ Roi l'an prochain, (le 24 novembre 2013) des événements, des rencontres, des congrès et des fêtes auront lieu autour du thème de la Foi.

### Pourquoi une année de la foi ?

Pour faire grandir notre foi ! Pour partager notre foi à ceux qui n'ont pas cette chance de croire.

Car la porte de la foi est ouverte à tous. Ainsi commence le document de présentation de cette année par Benoît XVI: «*La porte de la foi*» qui introduit à la vie de communion avec Dieu et permet l'entrée dans son Église est toujours ouverte pour nous. Il est possible de franchir ce seuil quand la Parole de Dieu est annoncée et que le cœur se laisse modeler par la grâce qui transforme. Traverser cette porte implique de s'engager sur ce chemin qui dure toute la vie. Il commence par le baptême, par lequel nous pouvons appeler Dieu du nom de Père, et s'achève par le passage de la mort à la vie éternelle, fruit de la résurrection du Seigneur Jésus qui, par le don de l'Esprit Saint, a voulu associer à sa gloire elle-même tous ceux qui croient en lui. Professer la foi dans la Trinité – Père, Fils et Saint-Esprit – équivaut à croire en un seul Dieu qui est Amour : le Père, qui dans la plénitude des temps a envoyé son Fils pour notre salut ; Jésus-Christ, qui dans le mystère de sa mort et de sa résurrection a racheté le monde ; le Saint-Esprit, qui conduit l'Église à travers les siècles dans l'attente du retour glorieux du Seigneur. »

Jésus qui, par le don de l'Esprit Saint, a voulu associer à sa gloire elle-même tous ceux qui croient en lui. Professer la foi dans la Trinité – Père, Fils et Saint-Esprit – équivaut à croire en un seul Dieu qui est Amour : le Père, qui dans la plénitude des temps a envoyé son Fils pour notre salut ; Jésus-Christ, qui dans le mystère de sa mort et de sa résurrection a racheté le monde ; le Saint-Esprit, qui conduit l'Église à travers les siècles dans l'attente du retour glorieux du Seigneur. »

Le Vatican ne sera pas le seul lieu où se dérouleront les temps forts de cette Année de la Foi. Il y aura les Journées Mondiales de la Jeunesse à Rio de Janeiro au Brésil où on espère bien envoyer un jeune de chez nous.

**Cela se vit aussi chez nous**, en Gironde et dans nos paroisses de Carbon-Blanc et Bassens. Des propositions nombreuses existent :

- 4 conférences / échanges sur les grands textes du

concile Vatican II auront lieu en partenariat avec le secteur d'Ambares, à l'aide du livret préparé par notre évêque Jean-Pierre Ricard : première rencontre le Mercredi 5 décembre à 20h30 :

*Dei Verbum (La Parole de Dieu)*

par le Père Pascal Fagniez à Carbon-Blanc

- Une mission aura lieu la semaine précédant la fête des Rameaux à Bassens : tous sont invités à la préparer et à la vivre. Nous aurons l'occasion d'en reparler tout au long des mois à venir.
- Le chemin des catéchumènes de nos paroisses nous aidera aussi à renouveler notre foi.
- 86 d'entre nous partiront en Terre Sainte fin avril pour mettre leurs pas sur les pas du Christ. Ils porteront dans leur prière tous ceux qui ne peuvent faire ce pèlerinage d'une vie.
- Les mères de familles sont invitées une fois par mois, soit à Carbon-Blanc, soit à Ambares sur le thème : « il est grand le mystère de la foi » : prochaines réunions : Mardi 13 novembre à Ambares et Mardi 11 décembre à Carbon Blanc
- Un cours sur le Catéchisme de l'Église Catholique a lieu à Ambares le mardi tous les 15 jours. Prochaine réunion le mardi 20 novembre à 20h 30



ANNÉE DE LA FOI 2012 2013

**Il y a en France une profonde crise de la foi** qui touche beaucoup de personnes..

Mais comme le dit encore Benoît XVI :

« *Nous ne pouvons accepter que le sel devienne insipide et que la lumière soit tenue*

*cachée. Comme la samaritaine, l'homme d'aujourd'hui peut aussi sentir de nouveau le besoin de se rendre au puits pour écouter Jésus qui invite à croire en lui et à puiser à sa source, jaillissante d'eau vive. L'interrogation posée par tous ceux qui l'écoutaient est la même aussi pour nous aujourd'hui : « Que devons-nous faire pour travailler aux œuvres de Dieu ? » Nous connaissons la réponse de Jésus : « L'œuvre de Dieu, c'est que vous croyiez en celui qu'il a envoyé ». Croire en Jésus Christ est donc le chemin pour pouvoir atteindre de façon définitive le salut. »*

Au fait, ami lecteur, comment va ta foi ? Ne dis pas « *je suis croyant non pratiquant* », car celui qui t'écrit te répondra qu'il est nudiste non pratiquant ! La foi grandit et se renforce seulement en croyant et en pratiquant sa foi, dans la prière, seul et en Eglise, et dans les actes de tous les jours.

Pierre Protot, votre autre frère curé

## Infos

### Les célébrations

A Carbon-Blanc, le mardi, mercredi et vendredi :  
8h à 9h: **adoration** 9h: **louange et psaumes** 9 h30: **messe**

A Bassens, le jeudi, 17h30: **adoration** 18h30: **messe**.

#### TOUSSAINT

Jeudi 1er novembre: 10h30 messe à Bassens

#### COMMÉMORATION DES FIDÈLES DÉFUNTS

vendredi 2 novembre: 9h 30 messe à Carbon-Blanc

Samedi 3 novembre: 18h 30 messe à Carbon-Blanc

Dimanche 4 novembre: 10h30 messe à Bassens

Samedi 10 novembre: 18h 30 messe à Bassens

Dimanche 11 novembre: 10h30 messe à Carbon-Blanc  
(Messe avec les Porte-Drapeaux des Anciens Combattants)

Samedi 18 novembre : à 18h30 messe à Carbon-Blanc

Dimanche 19 novembre : à 10h30, messe à Bassens

Samedi 25 novembre : à 18h30, messe à Bassens

Dimanche 26 novembre : à 10h30, messe à Carbon-Blanc

### Le carnet de l'automne, joies et peines

#### Baptêmes

Matteo PINET, Nathan DEGUEIL, Emma MIKLOU

#### Mariages

- Laurent TUCZAC et Cassandra SIGALO-SANTOS à Bassens

- Thien Duc Gabriel PHAN et Céline VIDAILLAC à Carbon-Blanc (Céline faisait partie du groupe des ados au temps du curé Jean-Yves ROBERT et sa messe de mariage était animée par deux de ses anciens condisciples, Pauline DELORME et Mathieu PRÉVOSTEAU avec une belle participation de la chorale paroissiale. 4 prêtres ont manifesté leur amitié pour les 2 familles: notre curé entouré du curé de Sainte-Eulalie, du P. Jean ANDRÉ et du P. Michel FRÉMAUX ami des PHAN qui reçut le consentement des époux.

#### Obsèques

Marguerite BARRANS, Francis MEUNIER,  
Thérèse NAUDON, Yvon VILLEMAT.

### Les rendez-vous du secteur

#### Catéchèse

Le samedi matin de 9h30 à 11 heures (hors vacances)

dans les salles paroissiales de Bassens

Tous les samedis pour les CE2, CM1, CM2

Tous les 15 jours pour les CP, CE1.

Prochaine rencontre et réunion avec les parents:

**samedi 17 novembre**

Inscriptions toujours possibles en cours d'année au presbytère de Carbon-Blanc le matin de 10h à midi.

## Collégiens

(en partenariat avec le secteur d'Ambarès)

Préparation possible à la Première Communion et à la Profession de Foi

Prochaines rencontres (salles paroissiales d'Ambarès):

|          | 6ème-5ème                  | 4ème-3ème                    |
|----------|----------------------------|------------------------------|
|          | Samedi<br>de 10h00 à 12h00 | vendredi<br>de 18h30 à 20h30 |
| Novembre | 17                         | 30                           |
| Décembre | 1 et 15                    | 14                           |

## Lycéens

A partir de la seconde, la préparation à la confirmation est assurée par Dinah MUTOMBO et le Père Pascal, en lien avec le Père Frank Prima, responsable des lycéens pour la « Rive Droite »

### Jeunes confirmands:

**l'heure est venue de recevoir la grâce**

Les jeunes seront confirmés:

samedi 10 novembre à 18h à Notre-Dame de Cypressat (Bordeaux Bastide, avenue Thiers) Prions pour eux!

### Jeunes pros

Les jeunes adultes en fin d'études ou en début de vie professionnelle, célibataires ou mariés se retrouvent avec les Père Frank et Pascal et Etienne et Estelle HERBERT. Prière, repas, formation dans la bonne humeur. Prochain rendez-vous:

**Samedi 17 novembre, 20h, église de Carbon-Blanc**

### Catéchèse adultes - approfondissement de la foi :

Pour les adultes qui se préparent au baptême, à la première communion ou à la confirmation, et ceux qui veulent approfondir leur foi dans le respect du rythme de chacun, de son histoire.

Une formation à la parole de Dieu et au Credo est organisée autour d'Annie Mazouau et du Père Pascal.

Prochaine rencontre :

Mercredi 14 novembre au presbytère de Carbon-Blanc

### Animation liturgique-Chorale paroissiale

Pour la prochaine répétition de chorale à Carbon Blanc, **Mercredis 21 et 28 novembre**.

Chanteurs, rejoignez-nous !

## La vie du secteur

### Réunion du Conseil Pastoral de Secteur : une mission populaire à Bassens au printemps !

Réunis le samedi 13 octobre le nouveau conseil pastoral de secteur s'est retrouvé à l'abbaye du Rivet pour prier, et partager sur les projets de l'année. Le vicaire général des Terres de Gironde, Gérard Faure est venu nous présenter le temps fort vécu à Landiras la semaine précédant les Rameaux et le conseil unanime a décidé de faire une mission populaire dans le même style à Bassens : ça va bouger !

## La vie du diocèse et du monde

### Non, le mariage n'est pas pour tous.

Texte du Cardinal Jean-Pierre Ricard

A propos du prochain projet de loi ouvrant la possibilité du mariage aux personnes de même sexe.

Le gouvernement a commencé à dévoiler le futur projet de loi concernant « le mariage pour tous ». Ce projet se veut d'ambition modeste : il ne s'agirait que d'élargir la possibilité de se marier et d'adopter des enfants à une catégorie de personnes, qui, aujourd'hui, en sont privées, à savoir deux personnes du même sexe. En fait, cette loi, si elle était votée, remettrait en question, en la bouleversant radicalement, l'institution du mariage et de la filiation.

#### CE QUI EST EN JEU

Le mariage est l'union d'un homme et d'une femme, visant à fonder une famille et à y accueillir des enfants. Il n'est pas cette reconnaissance publique des sentiments, à laquelle pourraient aspirer tous ceux qui s'aiment sincèrement. Cette reconnaissance ne regarde pas les pouvoirs publics. Par contre, ceux-ci sont concernés par la fonction sociale qu'a le mariage : il insère le couple dans la société et inscrit la filiation dans une institution stable. Le couple marié contribue à l'édification de la société en transmettant la vie et en participant à un véritable travail éducatif. Les droits liés au mariage viennent en contrepartie des missions, tâches et devoirs des époux et parents.

Toutes les sociétés ont fondé l'institution du mariage sur la différence des sexes. Il n'y a pas là quelque chose d'archaïque ou de dépassé, mais une juste perception de ce qu'est la vraie nature du couple humain. La révélation biblique vient d'ailleurs nous confirmer que cette donnée, présente au cœur de sociétés et de cultures extrêmement diverses, s'inscrit en fait dans le dessein même de Dieu : « Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa ; homme et femme il les créa » (Gn 1, 27).

Un enfant a droit à avoir un père et une mère. Ce n'est pas parce que la loi a autorisé des célibataires à pouvoir adopter qu'il faut remettre en question ce droit fondamental de l'enfant. Ce que le droit doit protéger ce n'est pas d'abord le désir des parents mais le besoin des enfants. Certes, des enfants peuvent se retrouver aujourd'hui dans des situations où ils n'ont pas auprès d'eux un père et une mère. Mais, c'est tout autre chose que d'organiser a priori une situation où des enfants ne pourront ni se réclamer d'une filiation claire, ni faire l'expérience de la différence sexuée. L'adoption par deux personnes du même sexe ne peut que troubler la filiation et la conscience qu'un enfant peut en avoir. Il est significatif d'ailleurs de constater que certains préfèrent au terme de « parenté » celui de « parentalité ». Sur des fiches d'état civil, on risquera bientôt, comme en Espagne, de ne plus parler de « père » et de « mère » mais de « parent 1 » et de « parent 2 » ! Faudra-t-il aussi ajouter un « parent 3 » pour indiquer quelle est l'origine complète d'un enfant ? Derrière cette conception de l'homoparentalité, émerge une logique de « dissociation » tout à fait préjudiciable à l'intérêt de l'enfant : entre parenté et parentalité, sexualité et filiation, couple et procréation, procréation et filiation. Inutile de dire que cette loi, si elle était votée, bouleverserait profondément notre système juridique concernant la filiation. Il semble bien que les promoteurs de notre loi n'en aient pas mesuré toutes les conséquences. « Depuis toujours nous descendons tous d'un homme et d'une femme : cette loi est fondatrice de notre condition humaine. Le droit s'appuie sur cette réalité objective pour organiser le lien social » (Ph. MALAURIE, Aspects juridiques, le pacte civil de solidarité, dans Documents épiscopat Sept. 1998, p.4). Aussi est-il de la plus haute nécessité de ne pas brouiller le sens du droit et de ne pas réduire la force d'un tel repère à la sour-

ce de notre vivre ensemble.

#### POURQUOI EN EST-ON ARRIVÉ LÀ ?

Cette loi est souhaitée par un certain nombre d'associations de personnes homosexuelles. Le phénomène de « lobbying », qu'elles exercent par pression sur les politiques et par orchestration médiatique des grands thèmes qui leur sont chers, est puissant. Ceci dit, il faut constater que la revendication d'un « mariage pour tous » n'est pas une revendication de toutes les personnes homosexuelles, loin de là. On peut être étonné que le pouvoir politique préfère donner satisfaction à des revendications catégorielles de groupes particuliers plutôt que d'envisager le bien commun de toute une société. Il y a là, sur ce point comme sur d'autres d'ailleurs, un fonctionnement du politique qui n'est pas sans poser problème.

Ce projet de loi se veut une mesure visant à promouvoir l'égalité et la non-discrimination envers les personnes homosexuelles. La philosophie sous-jacente de ceux qui défendent cette position est de parler de l'égalité des « orientations sexuelles ». Un certain nombre font référence à la théorie du « gender », du « genre », qui nous vient des Etats-Unis. Ils affirment que le fait d'être homme ou d'être femme est un produit culturel, soumis à bien des fluctuations liées à l'histoire des personnes et des sociétés. C'est la subjectivité de chacun qui lui fait découvrir quelle est son orientation sexuelle. La différence sexuelle est donc une donnée contingente qui ne saurait être invoquée comme le fondement permanent du mariage. Cette façon de voir est gravement problématique. Même s'il faut reconnaître que notre éducation, notre culture et notre histoire façonnent notre identité sexuelle, celle-ci ne se réduit pas à une donnée purement culturelle. La différence sexuelle fait partie de ce « réel », dont parlent les psychanalystes, qui intègre le biologique et le dépasse tout à la fois. La différence est constitutive de la personne. Elle participe à son identité profonde : « Créés ensemble, l'homme et la femme sont voulus par Dieu l'un pour l'autre... créés pour une communion de personne, en laquelle chacun peut être 'aide' pour l'autre parce qu'ils sont à la fois égaux en tant que personnes... et complémentaires en tant que masculin et féminin » (Catéchisme de l'Eglise catholique, n° 371-372).

Dire aux personnes homosexuelles que le mariage est une institution qui n'est pas faite pour elles, n'est ni une marque de discrimination ni un signe d'homophobie, comme il n'est pas discriminant envers les personnes de rappeler qu'il ne saurait y avoir de mariage entre frère et sœur ou entre majeur et mineur... En ce sens là, l'expression « mariage pour tous » est erronée : le mariage n'est pas ouvert à toutes les situations affectives. L'égalité ne gomme pas les différences et ce sont justement ces différences qui appellent des traitements différents. Certes, on peut entendre ce désir de beaucoup de personnes homosexuelles d'échapper à des formes de réprobation de leur état encore présentes dans notre société. Il y a encore bien à faire pour qu'elles se sentent accueillies et respectées (cf. Catéchisme de l'Eglise catholique, n° 2358). Mais, en demandant l'accès au mariage, ne se trompent-elles pas de lieu du combat ?

#### QUE PEUT-ON FAIRE ?

Devant ce projet de loi, nous sommes, en fait, devant un vrai choix de société, vu ses conséquences. Un gouvernement ne peut donc pas le traiter rapidement et le faire voter à la hussarde. Il est souhaitable, pour la santé de notre démocratie, qu'un vaste débat soit proposé et organisé. Les évêques de France, par la voix de leur président, l'ont demandé et continuent à le demander aujourd'hui.

Les catholiques peuvent également écrire à leurs élus (députés, sénateurs, maires, conseillers régionaux et généraux) pour leur faire part de leurs opinions et de leur volonté. C'est de notre devoir de citoyen d'exprimer notre réflexion et nos suggestions.

D'autres initiatives seront sans doute proposées dans les semaines qui viennent. Chacun, comme citoyen, jugera les moyens qui lui paraîtront les plus judicieux pour manifester publiquement son opinion. Rappelons simplement qu'il est important, dans cet engagement, d'exprimer qu'il ne s'agit pas de défendre une position qui pourrait apparaître comme étroitement confessionnelle. Cette défense du mariage, comme union d'un homme et d'une femme, touche d'abord une question fondamentale de notre société et peut ainsi être soutenue par des français de différentes confessions, religions ou convictions philosophiques, sans parler d'un certain nombre de maires qui ont fait savoir leur opposition à la célébration de mariages entre personnes de même sexe. Si le mariage ne peut être pour tous, sa défense est l'affaire de chacun !

† Jean-Pierre cardinal RICARD  
Archevêque de Bordeaux  
Évêque de Bazas

## Méditation pour la Toussaint

### Quand j'atteindrai l'autre rive...

Quand j'atteindrai l'autre rive,  
Aurai-je été assez pauvre de cœur  
pour avoir eu besoin de Toi ?  
Aurai-je laissé mes vaines richesses  
pour m'ouvrir à ta Parole ?

Quand j'atteindrai l'autre rive,  
Aurai-je été assez doux et miséricor-  
dieux pour pardonner,  
Pour ne pas me venger de celui qui m'a blessé,  
Pour ne pas juger trop vite celui qui n'est pas  
comme moi ?

Quand j'atteindrai l'autre rive,  
Aurai-je assez pleuré sur le sort d'une partie  
de l'humanité ?  
Aurai-je été assez persécuté pour la justi-  
ce ?  
Aurai-je assez tenté d'ajuster notre monde à  
ce que Tu attends de lui ?  
Aurai-je été insulté pour Te défen-  
dre ?

Quand j'atteindrai l'autre rive,  
Aurai-je gardé un cœur pur, droit,  
sans hypocrisie,

Qui observe ta loi d'amour et qui ne cherche  
pas à se sauver sur le dos des autres ?

Quand j'atteindrai l'autre rive,  
Aurai-je été un instrument de paix,  
Pas un partisan de la paix,  
Pas quelqu'un qui seulement condamne la  
guerre,  
Mais qui construit la paix autour de soi,  
Dans la famille, le boulot, le quartier, le  
pays ?



Ronde des anges et des saints par Fra Angelico

Ferai-je partie  
du cortège des  
Saints ?  
Aurai-je part à  
Ton royaume ?  
La question est  
ouverte.  
D'une part, je ne  
me sens pas en-  
core saint,  
Pas encore prêt,  
Trop loin encore

de ce programme  
que Tu m'as fixé,

Mais d'autre part je connais ta bonté  
Je sais que Tu nous veux tous avec Toi  
Et je Te prie.

La vie devant moi est encore longue,  
Ou courte, je ne sais pas,  
Mais Tu peux me donner ton aide  
Pour être un peu plus pauvre, doux, pacifique,  
pur, miséricordieux.

Bref, j'ai besoin de Toi,  
Ajuste moi à tes vues.  
Soutiens mes efforts.  
Si Tu entres dans ma vie dès  
aujourd'hui,  
Je sais que mes chances se-  
ront plus grandes  
D'habiter un jour avec Toi

